

Une chaire de recherche pour prévenir la maltraitance

JOHANNE ROY
Agence QMI

QUÉBEC | Chaque jour, au Québec, les services de protection de la jeunesse reçoivent 211 signalements concernant des enfants victimes de maltraitance.

Dans plus du tiers des cas, la négligence est en cause. Suivent les abus physiques (28 %) : gifle, coup de poing, enfant frappé avec un objet ou projeté contre un meuble, entre autres sévices.

« La détresse que vivent de nombreuses familles est alarmante », a exprimé, hier, le directeur général du Centre jeunesse de Montréal, Jean-Marc Potvin, au moment où on inaugurerait, à l'Université Laval, la nouvelle Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance.

« C'est une chaire unique au pays et très importante pour l'Université Laval », a souligné le recteur Denis Brière. Ce programme de recherche de près de 3,5 millions de dollars, sur sept ans, est dirigé par Marie-Hélène Gagné, professeure à l'École de psychologie.

Prévention

« Cette chaire concrétise ma conviction profonde que prévenir la maltraitance est une mission nécessaire, réaliste et porteuse d'espoir », a déclaré M^{me} Gagné.

En partenariat avec les centres jeunesse et les intervenants œuvrant auprès des familles, les chercheurs de la chaire entendent développer des façons de mieux agir en amont des mauvais traitements. On vise notamment à intensifier et à mieux adapter les interventions auprès des parents vulnérables en raison de conditions de vie défavorables.

« Au Québec, un parent sur six avoue que son enfant a été puni sévèrement, tandis qu'un sur 20 avoue que son enfant a été traité plus durement qu'une simple tape », a fait ressortir la titulaire de la Chaire.

Au Canada, annuellement, plus de 145 000 enfants de 0 à 17 ans sont victimes de mauvais traitements ou considérés à haut risque. Ces cinq dernières années, au Québec, il y a eu une hausse significative des signalements de près de 8 %.

Selon Jean-Marc Potvin, celle-ci s'explique en bonne partie par l'effritement du tissu social, la crise économique, ainsi qu'une meilleure sensibilisation à ces problèmes.

Ce programme de recherche reçoit l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, à hauteur de 2,2 millions de dollars, en plus de la contribution de différents partenaires, dont les centres jeunesse et le ministère de la Santé.

MALTRAITANCE AU QUÉBEC

- 77 244 signalements en 2011-2012.
- Environ 5 % des 0-17 ans.
- Négligence dans 36 % des cas.
- Abus physiques dans 28 % des cas.
- Hausse de 8 % en 5 ans.

SOURCE : BILAN DES DIRECTEURS
PROVINCIAUX DE LA PROTECTION
DE LA JEUNESSE

Mieux protéger nos petits

Chaque jour, au Québec, les services de protection de la jeunesse reçoivent 211 signalements concernant des enfants victimes de maltraitance.

JOHANNE ROY
Le Journal de Québec

Dans plus du tiers des cas, la négligence est en cause. Suivent les abus physiques (28 %) : gifle, coup de poing, enfant frappé avec un objet ou projeté contre un meuble, entre autres sévices.

« La détresse que vivent de nombreuses familles est alarmante », a exprimé, hier, le directeur général du Centre jeunesse de Montréal, Jean-Marc Potvin, au moment où on inaugurerait, à l'Université Laval, la nouvelle Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance.

« C'est une chaire unique au pays et très importante pour l'Université Laval », a souligné le recteur Denis Brière. Ce programme de recherche de près de 3,5 millions de dollars, sur sept ans, est dirigé par Marie-Hélène Gagné, professeure à l'École de psychologie.

Mission de prévention

« Cette chaire concrétise ma conviction profonde que prévenir la maltraitance est une mission nécessaire, réaliste et porteuse d'espoir », a déclaré M^{me} Gagné.

En partenariat avec les centres jeunesse et les intervenants œuvrant auprès des familles, les chercheurs de la chaire entendent développer des façons de mieux agir en amont des mauvais traitements.

On vise notamment à intensifier et à mieux adapter les interventions auprès des parents vulnérables en raison de conditions de vie défavorables.

Punitions sévères

« Au Québec, un parent sur six avoue que son enfant a été puni sévèrement, tandis qu'un sur 20 avoue que son enfant a été traité plus durement qu'une simple tape », a fait ressortir la titulaire de la Chaire.

Au Canada, annuellement, plus de 145 000 enfants de 0 à 17 ans sont victimes de mauvais traitements ou considérés à haut risque. Ces cinq dernières années, au Québec, il y a eu une hausse significative des signalements de près de 8 %.

MALTRAITANCE AU QUÉBEC

77 244 signalements en 2011-2012

Environ 5 % des 0-17 ans

Négligence dans 36 % des cas

Abus physiques dans 28 % des cas

Hausse de 8 % en 5 ans

Source : Bilan des directeurs provinciaux de la protection de la jeunesse.

bonne partie par l'effritement du tissu social, la crise économique, ainsi qu'une meilleure sensibilisation à ces problèmes.

Responsabilité collective

« On est collectivement responsables de nos enfants. Dans cette optique, la création de cette chaire est importante », a-t-il énoncé.

« Il faut resserrer les mailles du filet de sécurité de chacun de ces jeunes », a renchéri le directeur général du Centre jeunesse de Québec, Jacques Laforest.

Les centres de la petite enfance seront, entre autres, mis à contribution, au niveau des approches préventives novatrices.

Ce programme de recherche reçoit l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, à hauteur de 2,2 millions de dollars, en plus de la contribution de différents partenaires, dont les centres jeunesse et le ministère de la Santé.

En 2010-2011, 42 % des signalements transmis aux services québécois de protection de la jeunesse ont été retenus.

L'an dernier, au total, au-delà de 77 200 signalements ont été reçus. Cela touche près de 5 % des jeunes Québécois de 0-17 ans.

Le nombre de signalements en hausse à la DPJ

Annie Mathieu

amathieu@lesoleil.com



Le lancement hier d'une nouvelle chaire de recherche à l'Université Laval visant à prévenir la maltraitance envers les enfants arrive à point nommé. La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) dévoilera dans quelques jours son bilan de la dernière année dans lequel elle

rapporte une nouvelle hausse du nombre de signalements pour l'ensemble de la province. La région de la Capitale-Nationale n'y échappe pas.

En 2011-2012, la DPJ a reçu 77 244 signalements pour des enfants en difficulté, ce qui représente 1 % d'augmentation par rapport à l'année précédente où elle avait recensé 76 469 cas.

L'organisme avait également calculé que la hausse sur cinq ans correspondait à 8 %.

Dans la région de Québec, 6798 signalements ont été réalisés entre le 31 mars 2011 et le 1^{er} avril 2012. À titre comparatif, pour la même période en 2010-2011, il y avait eu 6558 cas, ce qui équivaut à une hausse de près de 1,5 %.

Le directeur du Centre jeunesse

de Québec, Jacques Laforest, attribue l'essentiel de cette augmentation à la vigilance sociale dont font preuve les citoyens. «À Québec, on n'a pas retenu plus de signalements même si on en a eu plus au total», souligne-t-il. Selon lui, tous les acteurs de la société, comme les policiers, les enseignants ou encore les voisins, sont plus préoccupés qu'avant et ont davantage le réflexe de décrocher le téléphone pour appeler la DPJ lorsqu'ils notent quelque chose d'anormal chez un enfant.

**1,5 %
de hausse
des signalements
à Québec de mars
2011 à avril 2012,
comparativement
à l'année précédente**

Son homologue de Montréal, Jean-Marc Potvin, abonde dans le même sens. «Les chiffres ne signifient pas nécessairement qu'il y a plus d'enfants maltraités», affirme le directeur du Centre jeunesse de Montréal.

Il considère néanmoins que la hausse constante des signalements au cours des dernières années peut être liée à la précarité économique et à l'augmentation de la détresse psychologique dans la société.

UNE CHAIRE NÉCESSAIRE

M. Laforest estime d'ailleurs que c'est aussi à cet aspect qu'il faut s'attaquer pour venir en aide aux jeunes malchanceux. Il juge que la nouvelle Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance de l'Université Laval, avec qui le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et les centres jeunesse de Montréal et de Québec sont associés, permettra de concentrer les efforts des intervenants sociaux non seulement sur les enfants maltraités, mais aussi sur leurs milieux de vie.

Pour la titulaire de la nouvelle chaire, la professeure à l'École de psychologie, Marie-Hélène Gagné, le projet concrétise sa conviction qu'il est possible de prévenir la maltraitance infantile, notamment en réunissant chercheurs et intervenants sur le terrain. Le programme visera à améliorer les interventions à partir des connaissances scientifiques afin de venir en aide aux parents vulnérables en raison de conditions de vie défavorables.

Le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, s'est réjoui de l'inauguration de la chaire qu'il a qualifiée d'«unique au pays». Le budget de son programme de recherche s'élève à 3,5 millions \$ sur sept ans.